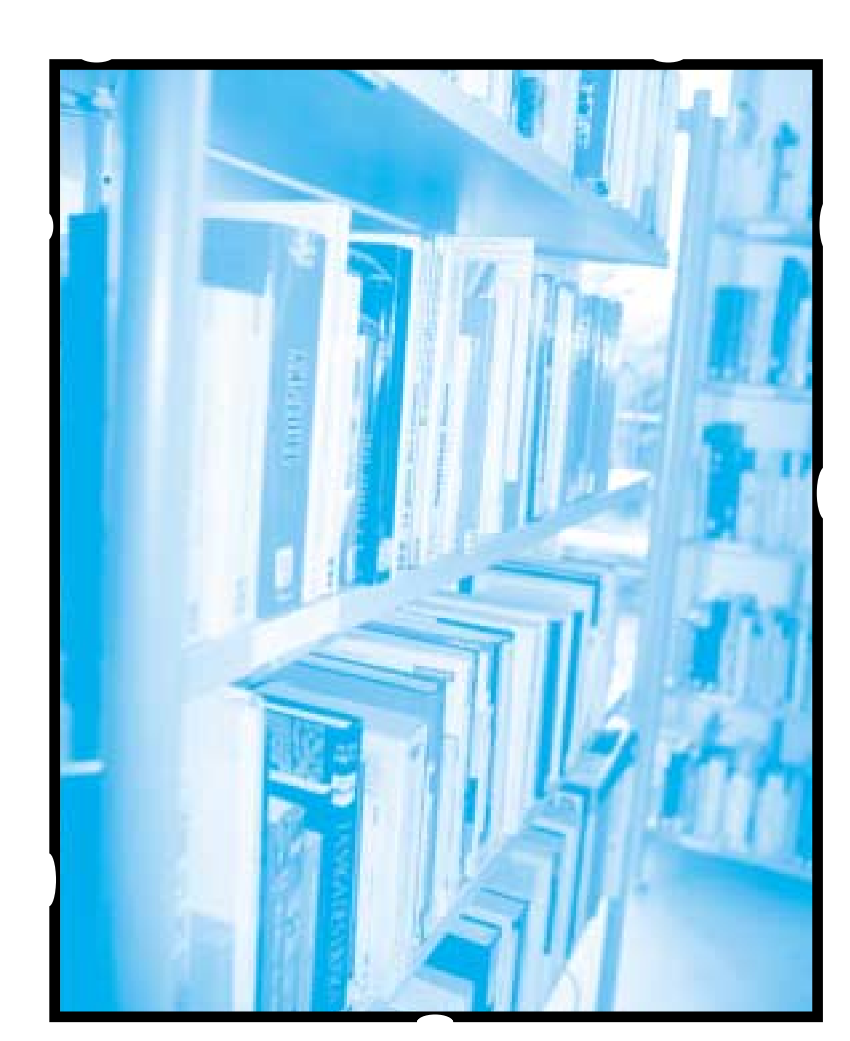


> suite de la page 5

et de conservation, ils constituent également un nouvel enjeu de la démocratisation de l'accès aux savoirs.
C'est pourquoi la Médiathèque d'Athis-Mons s'est enrichie de nouvelles collections multimédias, cédéroms, vidéos, accès à Internet qui ont désormais toute leur place aux cotés des imprimés.

La Médiathèque vous accueille dans un nouvel espace, situé au cœur de la ville, ouvert à tous les athégiens et athégiennes, terrain d'aventures mêlant le plaisir, l'apprentissage et le savoir.

Marie-Noëlle Lienemann
Adjointe au maire chargée de la culture, de l'urbanisme et de la politique de la ville
Présidente de la Communauté de communes "Les portes de l'Essonne"





© Djamila Calin

UN CHOIX DE PLUS EN PLUS GRAND

La Médiathèque Simone de Beauvoir ouvre ses portes. Qu'y trouve-t-on ? Comment s'y retrouver ? Petit guide à l'attention des usagers.

A Athis-Mons, les amoureux des belles lettres, les friands de toutes les musiques et les inconditionnels du multimédia vont être ravis : la toute nouvelle Médiathèque Simone de Beauvoir ouvre ses portes le 25 juin prochain. Elle vient bien entendu remplacer la désormais ancienne bibliothèque du centre ville.
Ce sont 600m² à votre disposition où vous pourrez découvrir et emprunter de nombreux documents. Sans oublier la bibliothèque du Val et la bibliothèque René Goscinny, indispensables aux quartiers où elles sont implantées. Au total, une équipe de 23 personnes réparties sur les trois sites pour vous accueillir, vous guider et vous conseiller ; de nombreux services à votre disposition ; et plus de 62 000 documents, parmi lesquels de nombreuses nouvelles acquisitions.
Première nouveauté : **le système de prêt est désormais entièrement informatisé**. Une vraie révolution pour les bibliothécaires comme pour les lecteurs qui, grâce à une carte magnétique et un compte-lecteur, pourront se tenir au courant de leurs dates de prêts, des actualités de la médiathèque, de leurs réservations...
La Médiathèque Simone de Beauvoir, ce sont des livres pour les adultes, les adolescents et les enfants ; la presse (revues et magazines) ; des CD, des méthodes de musique, des partitions et des revues musicales... Mais aussi, grande nouveauté qui ravira les amateurs de multimédia, **des cédéroms, des vidéos, des DVD et un accès à Internet**. La Médiathèque offre ainsi, par ce biais, un accès à l'éducation à l'image, au décryptage des médias visuels, indispensables dans l'ère des communications. Et aussi, bien entendu, de multiples possibilités de recherche et d'accès aux connaissances. Pour compléter cette démarche, une autre phase de 1300m² ouvrira bientôt et comprendra entre autres un auditorium.
Le classement des différents supports change aussi : le rangement par type de support (livres, CD, DVD...) cède sa place au **classement par thème.** Ainsi, en cherchant une documentation sur l'Italie, par exemple, plus la peine de se déplacer d'un niveau à un autre pour multiplier les documents : tous les supports concernant l'Italie seront rangés ensemble.
Située dans un bâtiment ancien (il s'agit en réalité d'un ancien commissariat), la Médiathèque est divisée en trois niveaux. Au rez-de-chaussée, vous y trouverez l'accueil, où vous pourrez vous inscrire, récolter des informations et enregistrer et rendre vos documents ; l'espace actualités et bandes dessinées ; l'espace musique. Egalement, **une salle d'étude et de documentation**, absente de l'ancienne bibliothèque du centre ville : elle permettra notamment aux nombreux étudiants, lycéens et collégiens de la ville (dont beaucoup sont à proximité) de puiser bon nombre d'informations pour leurs recherches. Au premier étage se trouve l'espace adultes, et au deuxième étage, l'espace jeunesse et sa "marmothèque", le coin des tous petits.
Qui dit nouveau lieu dit aussi... nouveau mobilier ! Un aspect non négligeable qui témoigne d'un souci de bien-être et de confort. Chauffeuses (pour petits et grands), couleurs chaleureuses : la Médiathèque est un lieu de convivialité où les lecteurs se sentent bien.
Mais que les habitués des bibliothèques du Val et René Goscinny ne s'inquiètent pas ! Elles ne bougent pas de place et gardent leurs services : des livres pour les adultes, les adolescents et les enfants ; des revues et magazines ; des cédéroms à consulter sur place ; et un accès à Internet. ■

MEDIATHÈQUE : MODE D'EMPLOI

Comment s'inscrire ? Combien de documents peut-on emprunter ? Comment rechercher un ouvrage, un disque, un cédérom ? Petit récapitulatif pour mieux comprendre le fonctionnement de la Médiathèque.

© Djamila Calin

1) S'inscrire

Avant tout, rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'être inscrit au réseau des Bibliothèques d'Athis-Mons pour se rendre à la Médiathèque : la consultation sur place de tous les documents est libre et gratuite.
Toutefois, si vous souhaitez emprunter des documents, il vous faut vous inscrire.
Vous êtes Athégien, salarié ou étudiant sur la ville ?
L'inscription et l'emprunt des documents sont gratuits.
Vous êtes non-Athégien ?
Vous devez acquitter une cotisation annuelle pour l'emprunt de tous les documents.
A l'inscription, une carte de lecteur individuelle et nominative vous est remise sur présentation :
- d'une pièce d'identité ou de la carte Passeport ;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF...) ;
- d'une autorisation parentale pour les moins de 14 ans (formulaire disponible dans les bibliothèques).

Votre carte est indispensable pour emprunter des documents dans l'ensemble des bibliothèques de la ville.
Si vous perdez votre carte, signalez-le rapidement : il vous sera demandé 2€ pour son remplacement.

2) Emprunter

Le nombre de documents prêtés et la durée du prêt varient selon la nature du document et le lieu. Vous pouvez emprunter 16 documents dans l'ensemble des bibliothèques (dont 4 livres au maximum).
- **Livres** : 4 livres maximum dans les 3 bibliothèques (médiathèque Simone de Beauvoir, bibliothèque du Val et bibliothèque René Goscinny), pour une durée de 3 semaines.
- **Revues** : 3 revues maximum dans les 3 bibliothèques, pour une durée de 3 semaines.
- **Livres-K7 et livres-CD** : 1 exemplaire maximum dans les 3 bibliothèques, pour une durée de 3 semaines.
- **CD** : 4 CD maximum à la médiathèque Simone de Beauvoir, pour une durée de 3 semaines.
- **Partitions** : 2 partitions maximum à la médiathèque Simone de Beauvoir, pour une durée de 3 semaines.
- **Cédéroms** : 1 cédérom maximum à la médiathèque Simone de Beauvoir, pour une durée d'une semaine non renouvelable.
- **Vidéos ou DVD** : 1 vidéo ou DVD maximum à la médiathèque Simone de Beauvoir, pour une durée d'une semaine non renouvelable.

Vous pouvez à tout moment consulter votre compte-lecteur avec le numéro de carte et un code d'accès : il vous indique le nombre de documents que vous avez déjà emprunté, les réservations, les réservations, l'agenda...
Attention ! Vous êtes responsable des documents empruntés. Tout document perdu ou abîmé devra être remplacé.

3) Rechercher un document

Que vous soyez étudiant ou simplement curieux, à l'affût d'un document précis ou désireux d'en savoir plus sur un thème particulier, c'est très facile de trouver ! Vous cherchez un texte de Simone de Beauvoir, le dernier album d'Alain Souchon, un cédérom sur le Louvre, ou des indications sur l'art et la manière de tailler un arbuste ?
Dans chaque espace, des écrans de consultation sont à votre disposition. Ils vous indiquent où trouver les documents. Si vous rencontrez un problème dans votre recherche, n'hésitez pas à faire appel aux bibliothécaires pour vous aider et vous orienter.
Vous pouvez également effectuer vos recherches à partir d'Internet, à l'adresse suivante : www.mairie-athis-mons.fr

4) Consulter

La consultation sur place des documents est accessible à tous et sans condition d'inscription.
Dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence sous forme imprimée ou sur cédérom sont présents dans chaque bibliothèque.
Des ordinateurs sont à votre disposition pour :
- rechercher des documents dans le catalogue informatisé de la Médiathèque et des bibliothèques de quartier ;
- consulter des cédéroms ;
- naviguer sur le web : une sélection de sites adultes et enfants est proposée par les bibliothécaires, en fonction de leur intérêt culturel et éducatif. Les enfants n'ont accès qu'à des sites sélectionnés.

La photocopie et l'impression de documents sont payantes.
Attention : avant la première utilisation, vous devrez obligatoirement signer la charte multimédia.

5) Se rencontrer

La médiathèque et les bibliothèques, ce sont aussi des lieux de rencontre et d'échange :
- **autour de l'écrit** : des rencontres avec des auteurs, des spectacles, des conteurs, des ateliers d'écriture, des lectures à voix haute...
- **autour de l'image** : des rencontres avec des illustrateurs, des expositions, des projections, des ateliers multimédia...
- **autour de la musique** : des rencontres avec des artistes, des découvertes de pratique musicale...

Et aussi : des listes de nouveautés, des bibliographies thématiques... ■



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Des animations régulières pour les enfants ;
- Des accueils de groupes sur rendez-vous ;
- La participation aux manifestations nationales ;
- Une ouverture sur des projets avec d'autres structures culturelles ou associatives. ■